

COMMUNIQUE DE PRESSE – Concours annuel du fonds de dotation DELSOL Avocats : l'association La Présence lauréate de cette nouvelle édition

19 octobre 2018 – Le fonds de dotation DELSOL Avocats a alloué 30 000 € à 3 associations lauréates

A l'issue d'une sélection interne au cabinet parmi les nombreux dossiers de candidature reçus, 5 finalistes ont été sélectionnés. Chacun a disposé de 10 minutes pour présenter son projet au jury du fonds de dotation et au public venu nombreux, qui a ainsi pu découvrir les actions des 5 candidats.

Le premier prix de 17 000 € a été attribué à l'association « La Présence » le deuxième prix de 8 000€ à l'association « Grandir dignement » et le troisième prix de 5 000€ à l'association « Traces de vies ».

Les deux autres finalistes, La « Fondation Sainte Geneviève » et l'association « Au temps pour toi », ont bénéficié d'une somme de 1 000€ chacun.

Organisé tous les ans depuis 2009, le concours du fonds de dotation DELSOL Avocats vise à récompenser des associations qui œuvrent pour redonner, par tout moyen, leur dignité aux personnes en difficulté, pour quelque raison que ce soit ; et qui auront su se démarquer à la fois par leur caractère altruiste, par l'approche novatrice et entrepreneuriale de leur développement et par la force de conviction dont elles auront su faire preuve lors de la présentation de leur projet au public et aux membres du jury.

Comme les années précédentes, les prix ont été attribués dans le cadre du Forum National des Associations & Fondations, dont le cabinet DELSOL Avocats est partenaire depuis 2010, et qui s'est tenu pour sa 13^{ème} édition ce mercredi 17 octobre 2018, au Palais des Congrès de Paris (<http://www.forumdesassociations.com>).

Enfin, le fonds de dotation EIG organisant le concours « *Les innovants sont moteur* » parallèlement à celui du fonds de dotation DELSOL Avocats a récompensé l'association « Oppelia » qui apporte une aide aux enfants, adolescents et adultes, ainsi qu'à leur entourage, rencontrant des difficultés liées notamment à l'usage de substances psychotropes ou engagés dans des conduites à risques. Elle vise plus particulièrement à développer la recherche, la prévention, l'information et la formation d'intervenants, notamment dans le domaine de l'addictologie. Le fonds de dotation EIG lui a remis son propre prix de 17 000 €.

A propos du fonds de dotation DELSOL Avocats :



Organisations non lucratives -
Entrepreneuriat social

L'équipe « Organisations non lucratives - Entrepreneuriat social », qui est à l'origine du fonds de dotation, est investie dans sa gestion au quotidien et dans le suivi des lauréats.

Forte de 20 avocats spécifiquement dédiés, dont 4 associés, Alexis BECQUART, Laurent BUTSTRAËN, Xavier DELSOL, Lionel DEVIC, c'est l'équipe la plus importante et structurée du marché français.

Pour plus d'informations : <https://www.delsolavocats.com/Fonds-de-dotation>

A propos des lauréats :

- **1^{er} prix - Association La Présence** : a pour objet d'accueillir et d'accompagner des personnes adultes et des familles en difficultés momentanées ou en rupture de tous ordres (familiale, sociale, professionnelle, affective ou autre) avec pour objectif de leur permettre de se reconstruire et de réintégrer, si possible et selon les capacités de chacun, la société avec un emploi et un logement.

- **2^{ème} prix - Association Grandir dignement** : a pour but de promouvoir le respect des Droits de l'Enfant par la mise en place d'actions en faveur des jeunes démunis et/ou en difficultés et en faveur de tous types de structures accompagnant ces jeunes.

- **3^{ème} prix - Association Traces de vies** : vise à développer l'accompagnement des personnes âgées malades ou en fin de vie et des enfants atteints de pathologies lourdes ou en soins palliatifs, afin de leur permettre de laisser une trace écrite (biographie, souvenirs, conte illustré pour l'enfant...).

Contact presse : Anne DECHENAUD, Responsable communication/marketing
adechenaud@delsolavocats.com - +33 (0)1 53 70 69 69

A propos de DELSOL Avocats - www.delsolavocats.com

DELSOL Avocats est une entreprise de 100 avocats inscrits aux Barreaux de Paris et de Lyon.

Elle a pour vocation de répondre à tous les besoins juridiques et judiciaires de la vie professionnelle, dans leurs aspects nationaux et internationaux.

Animée de convictions fortes, elle accompagne, conseille et défend une clientèle diversifiée composée d'entreprises industrielles et de services, d'institutions financières, d'organisations non-lucratives et de collectivités publiques.

Organisée par départements, DELSOL Avocats constitue régulièrement des groupes de travail pluridisciplinaires pour mener à bien les opérations complexes.